

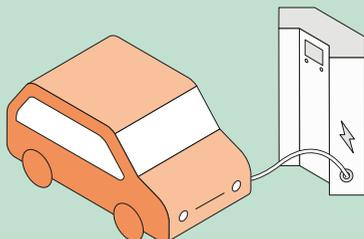
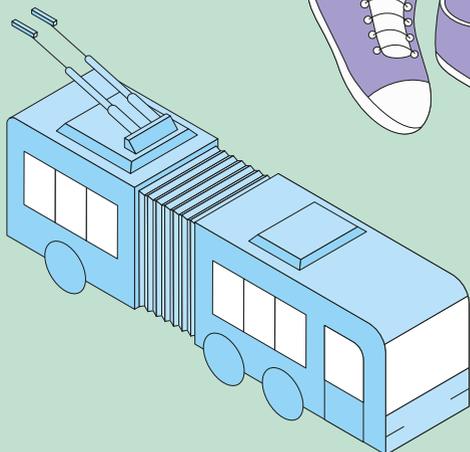
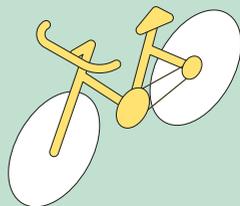
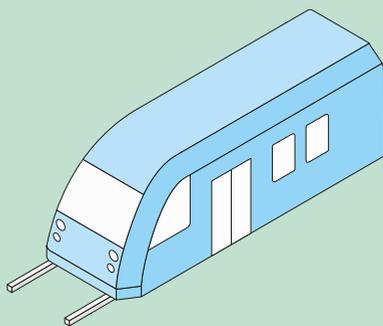
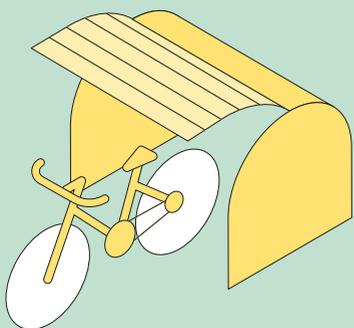


Ville de Lausanne

Observatoire de la mobilité lausannoise

Indicateurs de suivi de la mobilité 2024

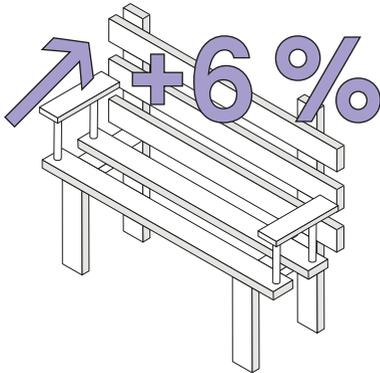
10^e édition – juin 2025



Évolution depuis 2023

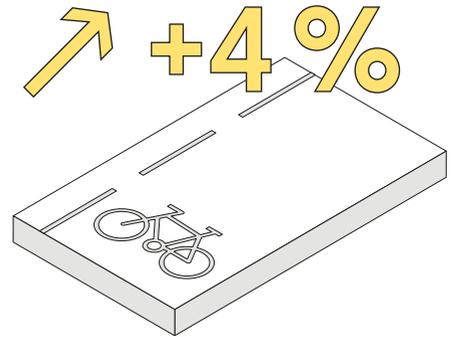
Marche à pied

+72 assises sur le domaine public



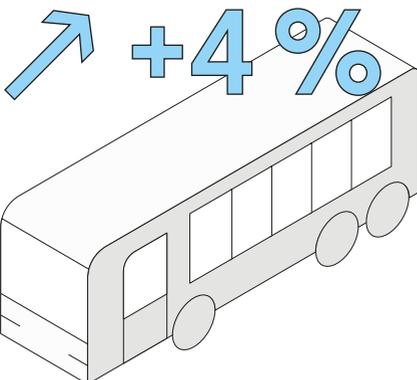
Vélos

+5.2 km de nouveaux aménagements cyclables



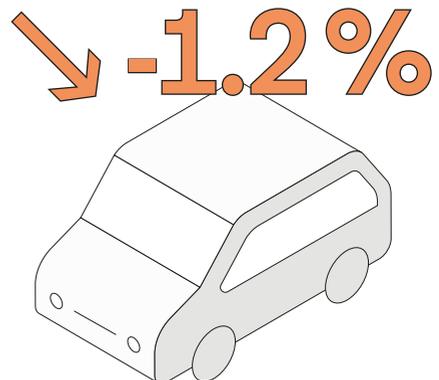
Transports publics

+5 millions de voyageuses et voyageurs dans les tl (y compris leB)



Voitures (TIM)

558 voitures de tourisme de moins sont détenues par des personnes résidentes à Lausanne, soit une réduction du parc automobile total, et ce alors même que la population continue d'augmenter.



Lausanne, une ville qui bouge autrement

Pour améliorer la qualité de vie urbaine et répondre aux défis climatiques, la Municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse en matière de mobilité durable. Ces objectifs sont détaillés dans le Plan Climat de la Ville de Lausanne, qui intègre plusieurs indicateurs clés liés aux déplacements. Cette 10^e édition de l'Observatoire de la mobilité permet de suivre leur évolution.

Au cours des dernières années, nous avons pu constater que les Lausannoises et Lausannois adoptent de plus en plus volontiers des modes de déplacement durables, dès lors qu'un cadre favorable leur est offert.

En 2024, Lausanne s'est ainsi hissée au rang de deuxième grande ville suisse au plus faible taux de motorisation. Juste derrière Bâle. Un signe que les habitudes changent.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour une mobilité équilibrée, en étendant les zones à vitesse modérée, en offrant des réductions de tarifs pour les transports publics, en posant de nombreux bancs en Ville ou encore en développant les infrastructures cyclables.

Si ces constats sont réjouissants, les défis restent nombreux. La transition vers une mobilité plus harmonieuse demande un accompagnement attentif, des ajustements réguliers et une évaluation constante. La répartition modale, le renforcement de l'accessibilité pour toutes et tous et la qualité de vie ne sont pas des acquis mais des objectifs à poursuivre.

Lausanne se transforme et, avec elle, nos manières de se déplacer et de vivre la ville changent. Je vous souhaite une excellente lecture.

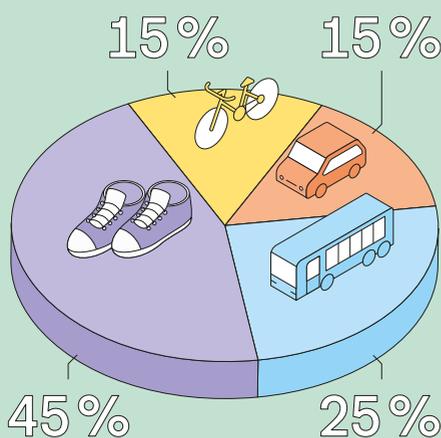


Florence Germond

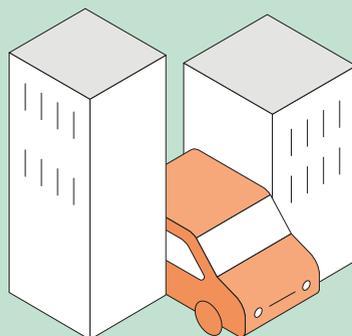
Directrice des finances et de la mobilité

PANORAMA

Dans son Plan climat, la Ville de Lausanne s'est fixé les objectifs de mobilité suivants à l'horizon 2030 :

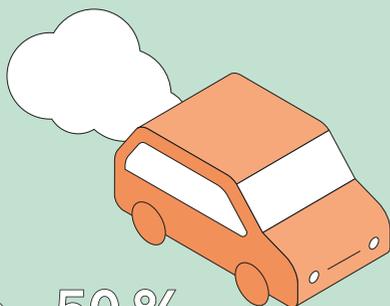


Parts modales de la population lausannoise



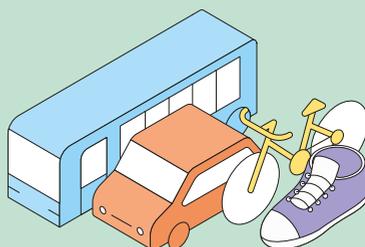
↘ -25 %

Réduction du trafic routier entrant et sortant de la ville par rapport à 2017



↘ -50 %

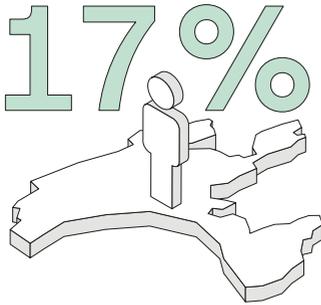
Réduction du taux de motorisation par rapport à 2015



↘ -10 %

Réduction des distances parcourues tous modes confondus par rapport à 2015

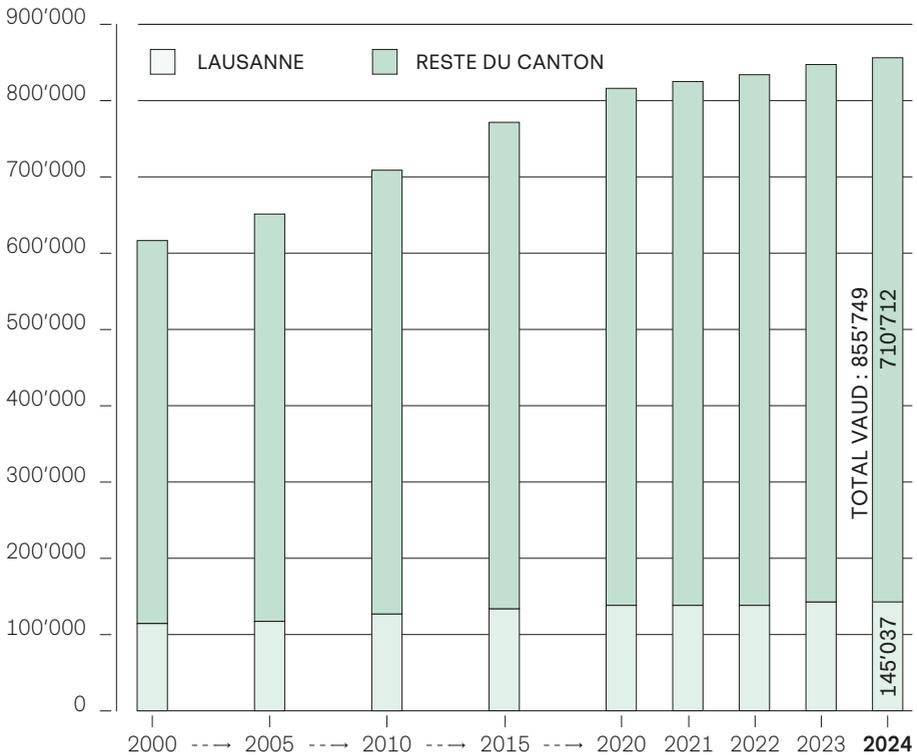
Population



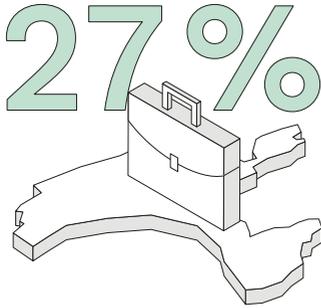
17% des personnes du canton habitent en ville de Lausanne.

Évolution de la population résidente permanente lausannoise et cantonale

SOURCE : STATISTIQUE VAUD



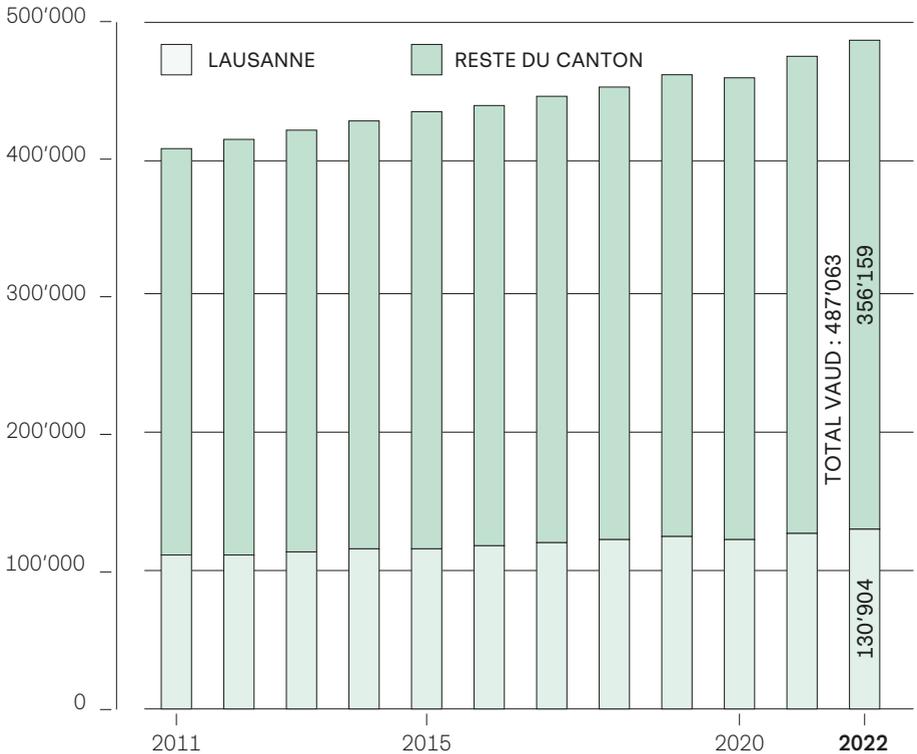
Emplois



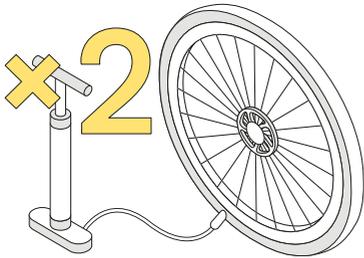
27% des emplois du canton se trouvent dans la ville de Lausanne.

Évolution des emplois à Lausanne par rapport au niveau cantonal (2022)

SOURCE : STATISTIQUE VAUD



Répartition modale

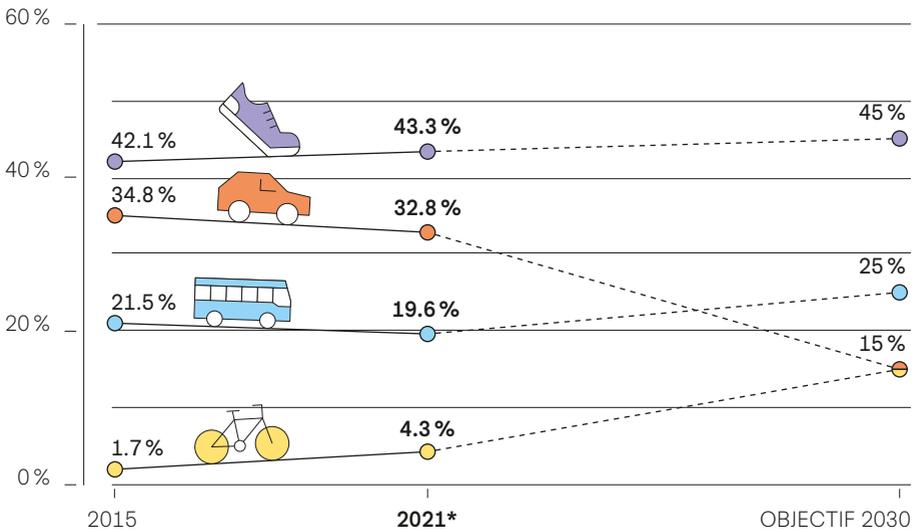


La part modale du vélo a plus que doublé entre 2015 et 2021.

Évolution des parts modales à Lausanne (2021)

SOURCE : MRMT 2015 ET 2021, OFS

-  MARCHÉ
-  TRANSPORTS PUBLICS
-  VÉLO
-  AUTRES VÉHICULES MOTORISÉS



* Les données de l'année 2021 ont été impactées par la pandémie ce qui explique la baisse de la part modale des transports publics et rend ces données peu représentatives. Pour information, la fréquentation des tl a augmenté de 37% entre 2021 et 2024.

Fréquentation sur le Pont Chauderon

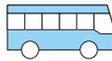
Le pont Chauderon est un axe important pour les transports publics.

Sur le pont Chauderon, pratiquement autant de personnes se déplacent en bus qu'en transports individuels motorisés. Quant à la mobilité active, les comptages ayant été réalisés un jour de pluie (20 juin 2024), on dénombre une part de personnes à pied et à vélo plus basse que l'année dernière.

Pourcentage de personnes se déplaçant...



TIM*
43%



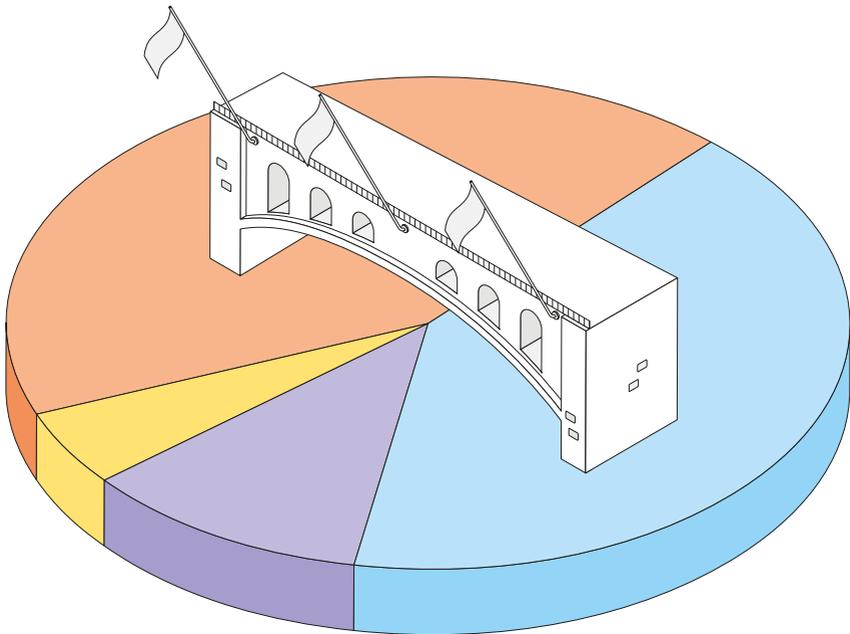
Bus
41%



Marche
11%



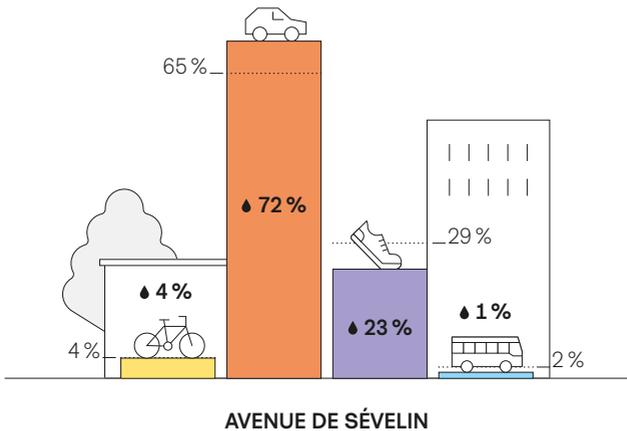
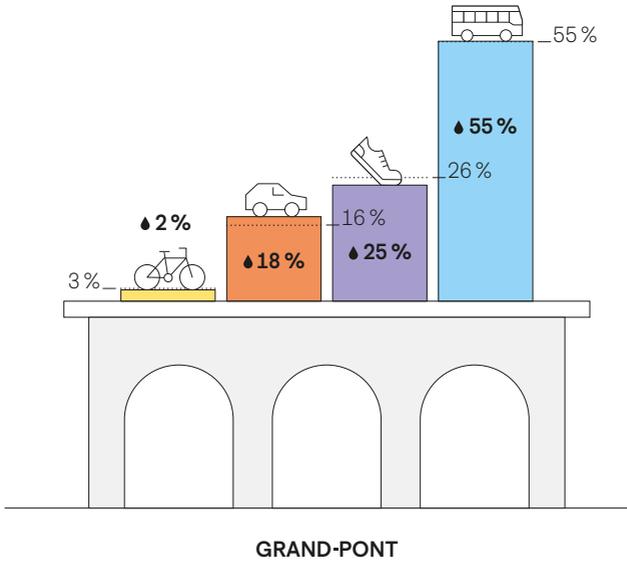
Vélo
5%

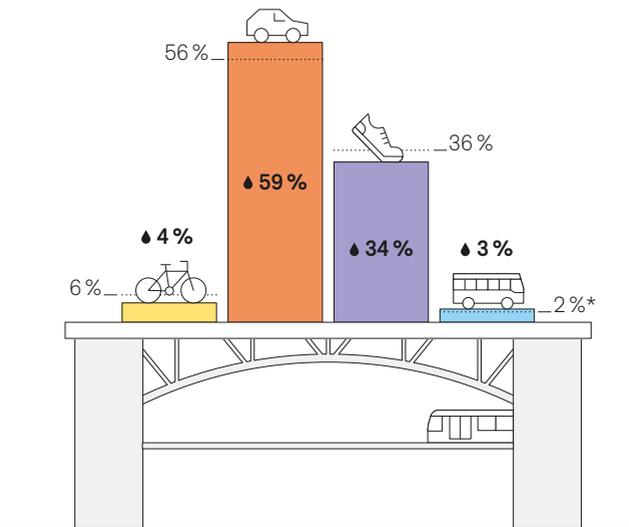


*Motos, poids lourds et voitures.

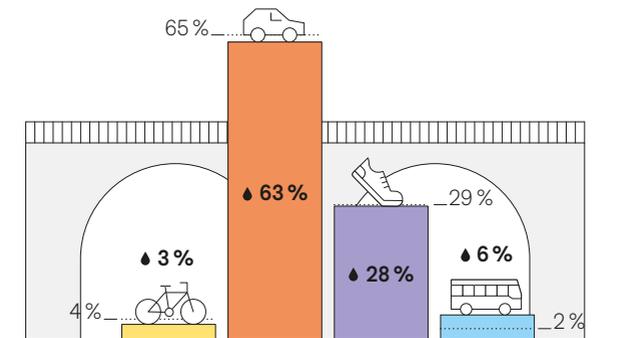
Fréquentation à plusieurs endroits en ville

Les comptages des vélos montrent des chiffres légèrement plus bas qu'une année auparavant, ce qui peut s'expliquer par les conditions météorologiques du 20 juin 2024, jour de pluie durant lequel les comptages ont été réalisés.





PONT BESSIÈRES



AVENUE DU CHABLAIS

◆ CHIFFRES DU 20.6.24 (JOUR DE PLUIE)
 CHIFFRES DU 8.6.23



MARCHE



TRANSPORTS PUBLICS



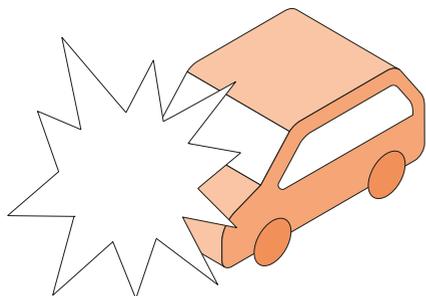
VÉLO



AUTRES VÉHICULES MOTORISÉS

* Sur le pont Bessières, les lignes de bus tl ne circulent plus, seulement quelques cars.

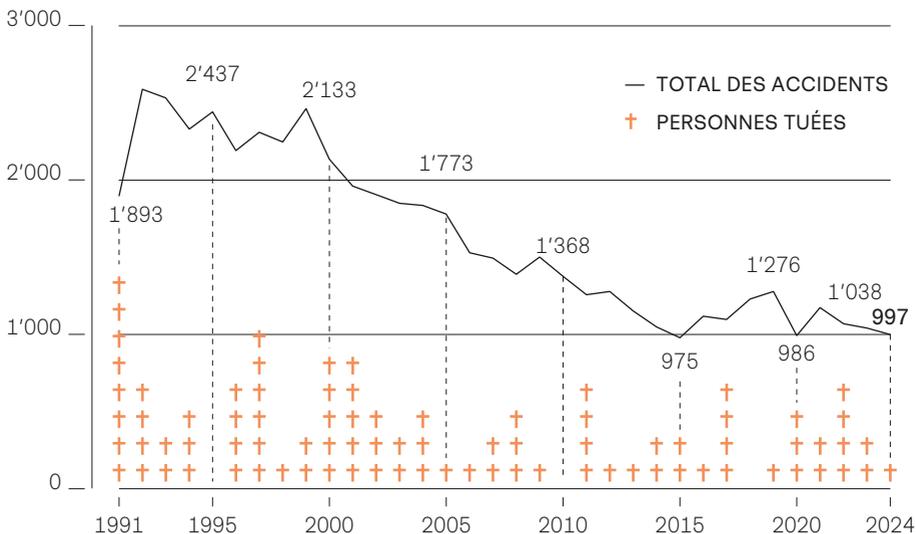
Accidentologie



La sécurité routière demeure un défi important. Le projet de ville modérée l'améliore chaque année par la généralisation d'une vitesse sécuritaire pour toutes les usagères et usagers de la route.

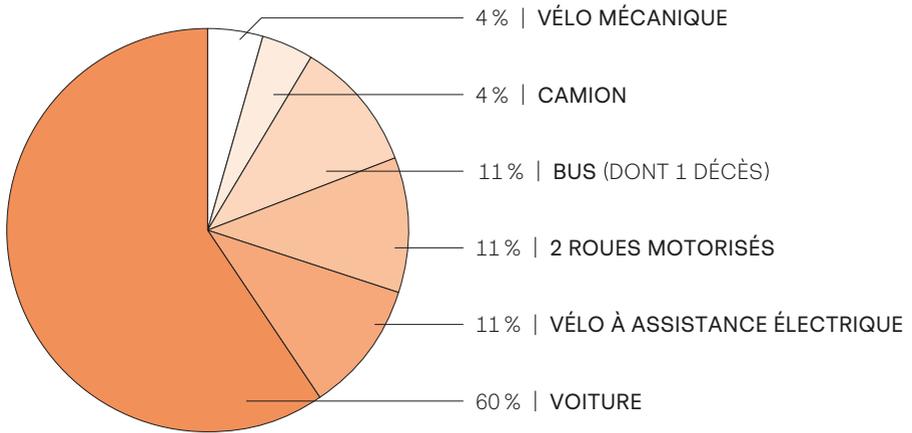
L'évolution du nombre d'accidents et de victimes connaît une certaine volatilité d'une année à l'autre. Néanmoins, la tendance à long terme est à la baisse. Cette diminution a été particulièrement observée en parallèle du développement des zones modérées et de la réduction de la part modale des transports individuels motorisés (TIM).

Évolution des accidents de la route



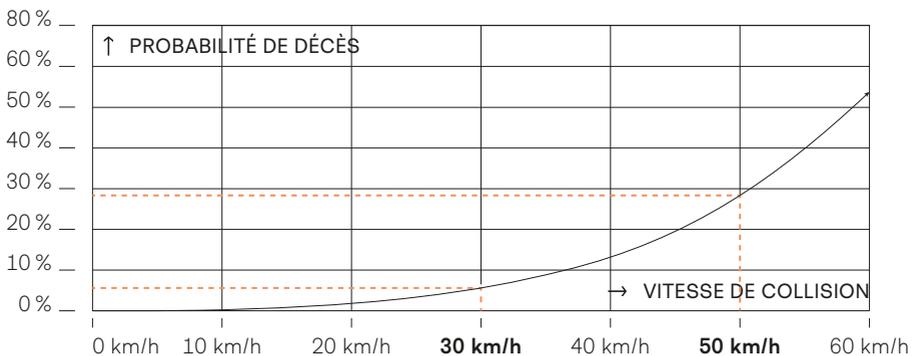
La majorité des accidents touchant à un piéton ou une piétonne impliquent au moins une voiture. En 2024, 57 piétonnes ou piétons ont été impliqués dans des accidents de la route sur un total de 997. L'unique décès à déplorer sur les routes lausannoises en 2024 est celui d'un piéton percuté par un bus.

Accidents ayant impliqué au moins un piéton ou une piétonne selon le type de véhicule

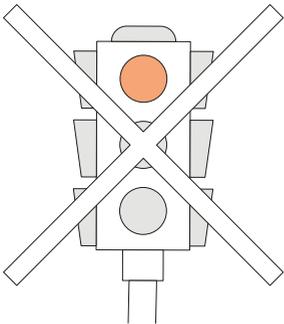


Probabilité pour une piétonne ou un piéton de décéder suite à une collision frontale avec un véhicule motorisé

SOURCE : BPA 2020

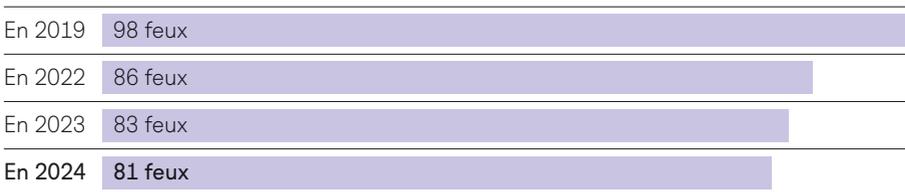


Feux de circulation



La suppression de feux à certains carrefours réduit les temps d'attente des personnes à pied et fluidifie la circulation de façon générale.

Le nombre de carrefours à feux est passé de 98 en 2019 à 81 en 2024, soit une diminution de 17%.



Les carrefours en lien avec les chantiers du tram sont remplacés par des feux de chantier et ne sont pas comptabilisés ici.

Plusieurs passages piétons ont été dérégulés afin d'améliorer la mobilité piétonne :

3 passages piétons à la place du Tunnel

Passages pour piétons rue Centrale

Passage pour piétons place de l'Europe

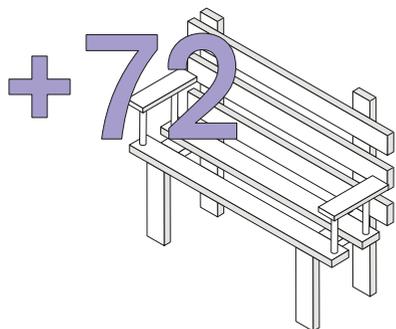
Le système du carrefour Maillefer – Entre-Bois été renouvelé afin d'améliorer l'aide au croisement des bus avec le reste des véhicules.

MARCHE

Au sein de la population lausannoise, la marche est le mode de déplacement le plus fréquent.



Assises sur le domaine public*

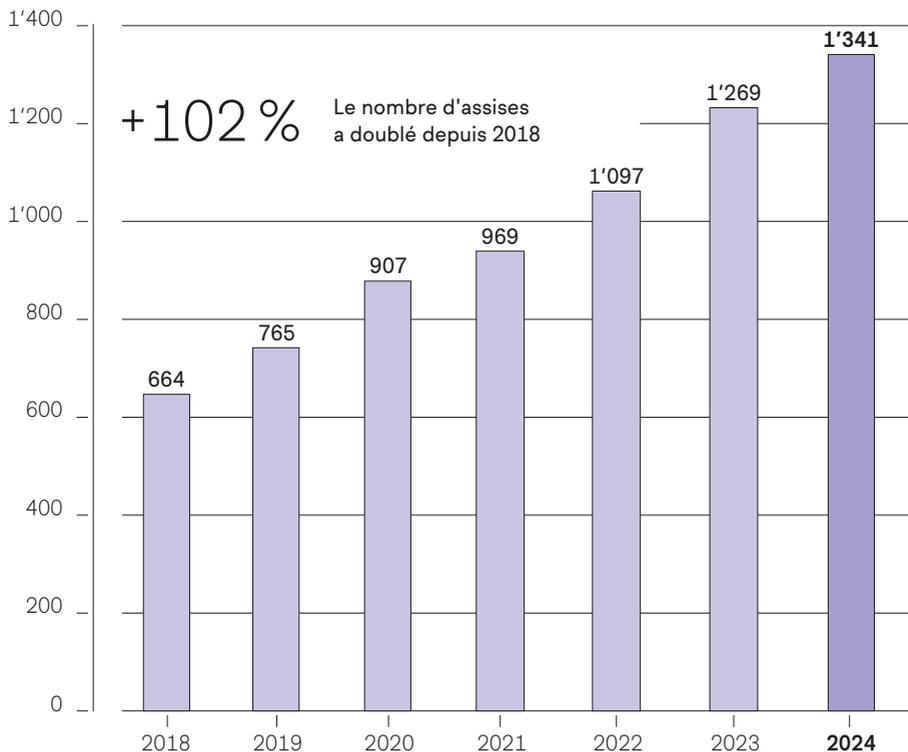


Sur le domaine public*,
72 nouvelles assises ont été
installées en 2024.

Une assise est un banc, une banquette
ou une chaise. En moyenne, une assise
offre 3 places.

* Hors parcs publics.

Nombre d'assises sur le domaine public

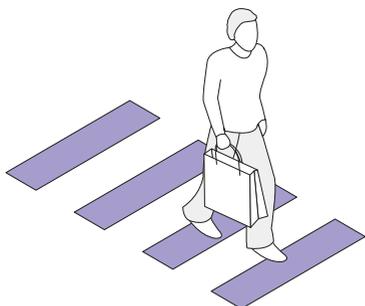


Ascenseur de Montelly

Un ascenseur pour relier les chemins de la Colline et de Montelly a été mis en service en juin 2024.



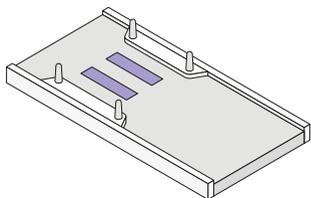
Sécurisation des passages piétons



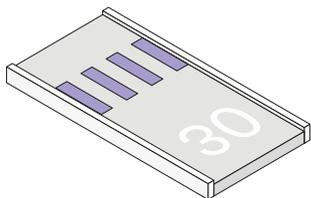
Les mesures de sécurisation des passages piétons contribuent notamment à améliorer la visibilité.

Il y a eu 80 mesures de sécurisation sur des passages piétons non régulés (sans feu de circulation) en 2024 (67 en 2023 et 49 en 2022), dont 7 nouveaux passages piétons. En tout, il y a 693 passages piétons non régulés pour un total de 980 passages piétons en ville (2 passages piétons ont été transformés en trottoirs continus).

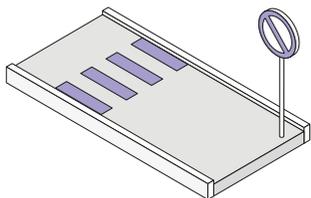
Exemples de mesures de sécurisation



Traversée raccourcie par des avancées de trottoir
Les véhicules arrivent moins vite et la distance sur la chaussée à parcourir à pied diminue.



Création de zones 30
Les véhicules arrivent moins vite, la sécurité piétonne augmente.

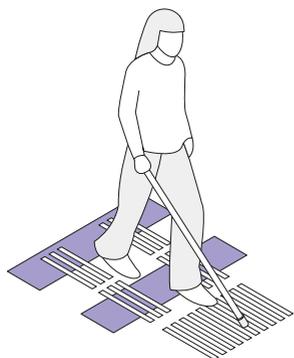


Suppression de places de stationnement
À proximité des passages piétons, la visibilité est ainsi dégagée.

Réaménagement de la place du Tunnel



Lignes podotactiles



Les bandes podotactiles sont des marques au sol en relief qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de se déplacer à l'aide d'une canne.

La mise en place de ce dispositif se fait avec le soutien d'organismes en lien avec ce type de handicap.

Emplacements

- Dans les hubs de mobilité (ex : place de la Gare, place de la Sallaz, le Flon, Ouchy-Débarcadère de la CGN, etc.).
- Depuis les arrêts de bus, pour accéder à certaines structures en lien avec le handicap (ex : Hôpital des Aveugles, siège des organismes, etc.) ou à certaines structures culturelles et de loisirs (ex : bibliothèques, parc de la Légende, Musée de l'Art Brut, etc.).

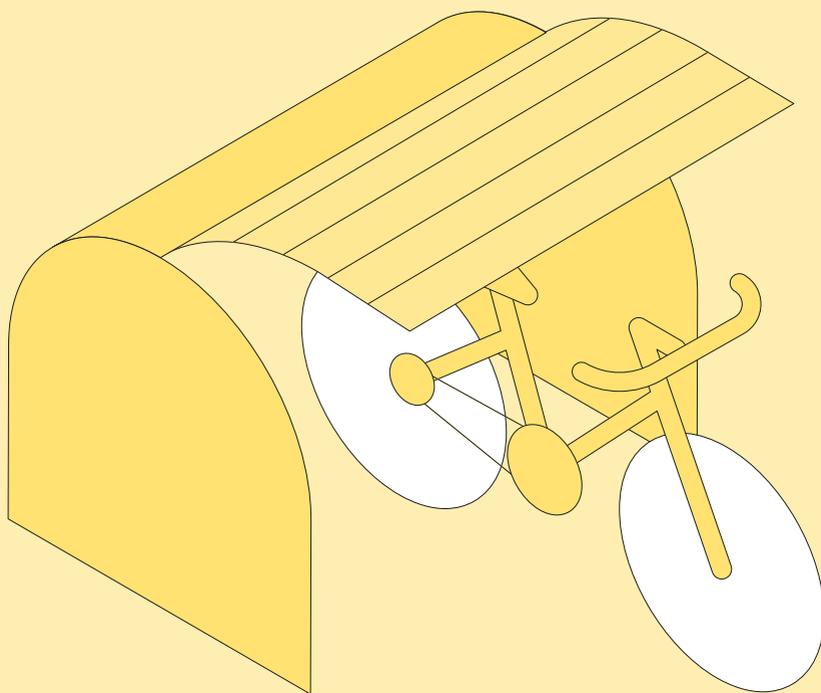
Quelques réalisations

2019	30 carrés d'éveil*	aux arrêts de bus en complément de ceux existants
	200 mètres	à Chauderon, de l'accès depuis le bus à la bibliothèque et au bâtiment administratif
2020	100 mètres	à Montriond, de l'accès depuis le bus à la bibliothèque
2022	250 mètres	au Musée de l'Art Brut, de l'accès depuis le bus au musée
	120 mètres	Parc de la Légende, de l'accès depuis le bus au parc
2024	250 mètres	de la gare CFF à la station Grancy du m2

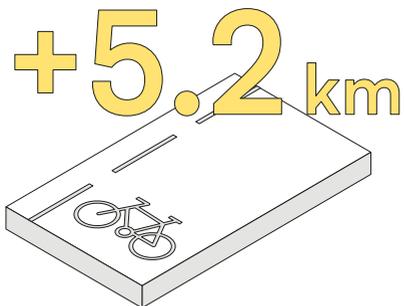
* Un carré d'éveil est une surface podotactile au sol, posée à l'approche des arrêts de bus, permettant aux personnes malvoyantes de repérer l'emplacement d'embarquement.

VÉLOS

En 2024, 5.2 km d'aménagements
et de liaison cyclables ont été réalisés.

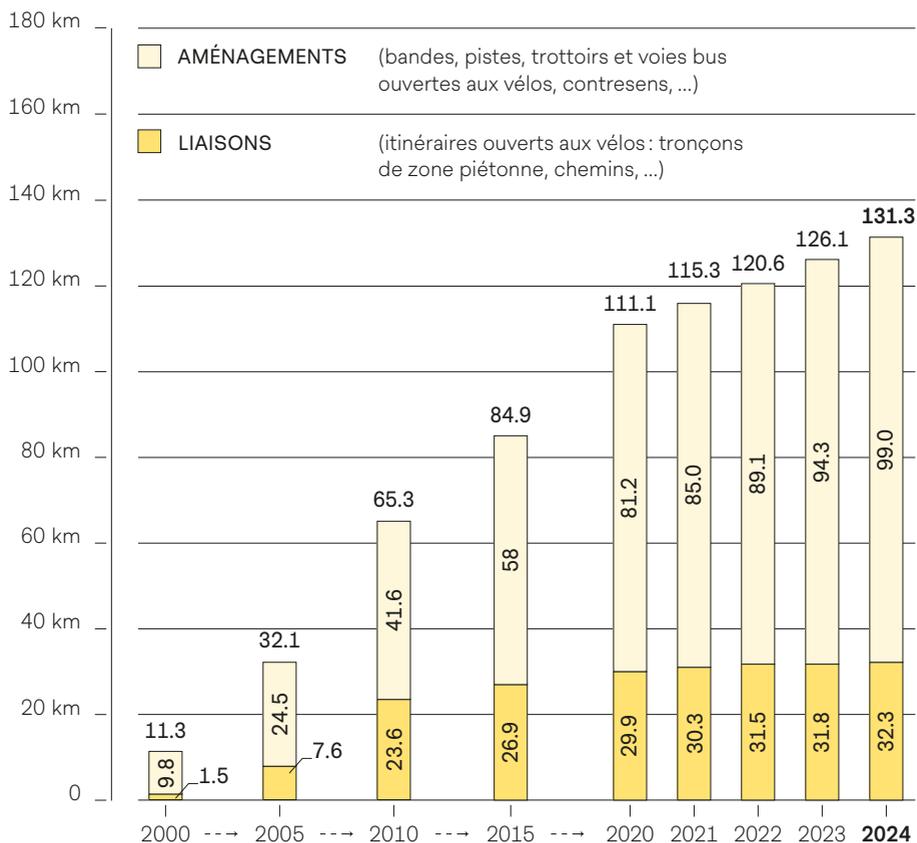


Aménagements cyclables



5.2 km d'aménagements et de liaisons cyclables supplémentaires ont été ajoutés au réseau pour les vélos en 2024.

Développement des aménagements cyclables



Aménagement cyclable

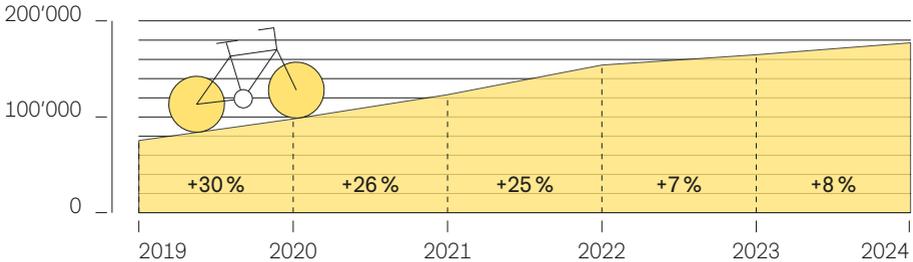
Élargissement et sécurisation d'une bande cyclable sur l'avenue de Provence pour relier les hautes écoles au centre-ville.



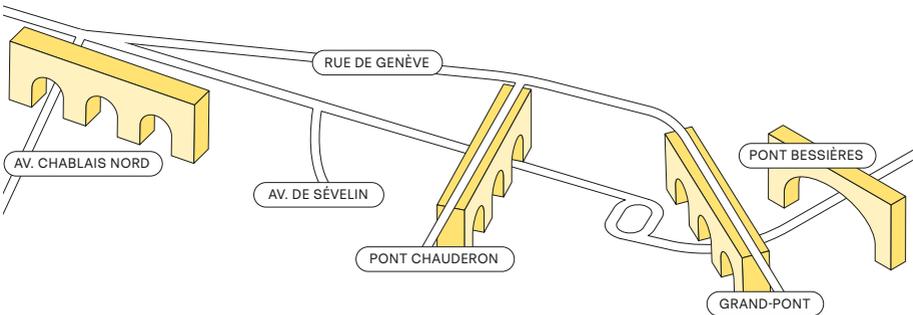
Trafic cycliste journalier

Sur la tranchée du Languedoc, les compteurs permanents ont relevé une hausse du passage des cyclistes de 8% sur l'ensemble de l'année malgré une météo défavorable au printemps.

Comptages permanents sur la tranchée du Languedoc



Comptages ponctuels en cinq points de la ville



	21.06.2022	08.06.2023	20.06.2024
Av. Chablais (nord)	955	1'006	879
Pont Chauderon	3'102	3'050	2'297
Pont Bessières	1'346	1'338	887
Rue de Genève	979	776	-
Av. de Sévelin	-	-	958
Grand-Pont	-	1'643	1'328

La journée du 20 juin 2024 était un jour de pluie.

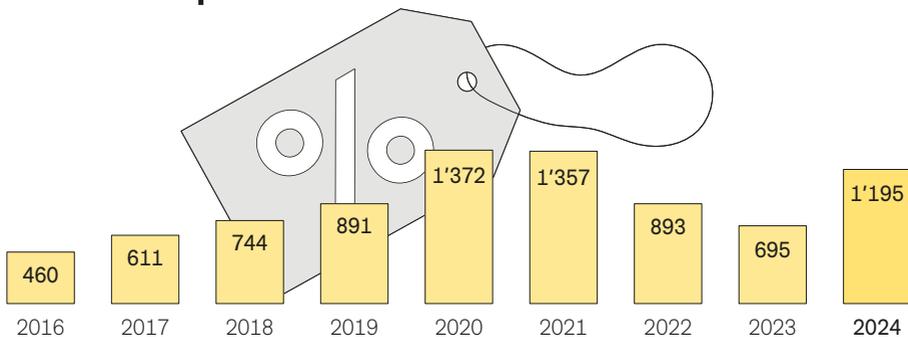
* Comptages ponctuels sur 24h par caméra effectués au mois de juin.

Vélobox

Après une année pilote, le sondage auprès des utilisatrices et utilisateurs est très positif. Plusieurs dizaines de personnes sont dans une liste d'attente pour une place de stationnement.



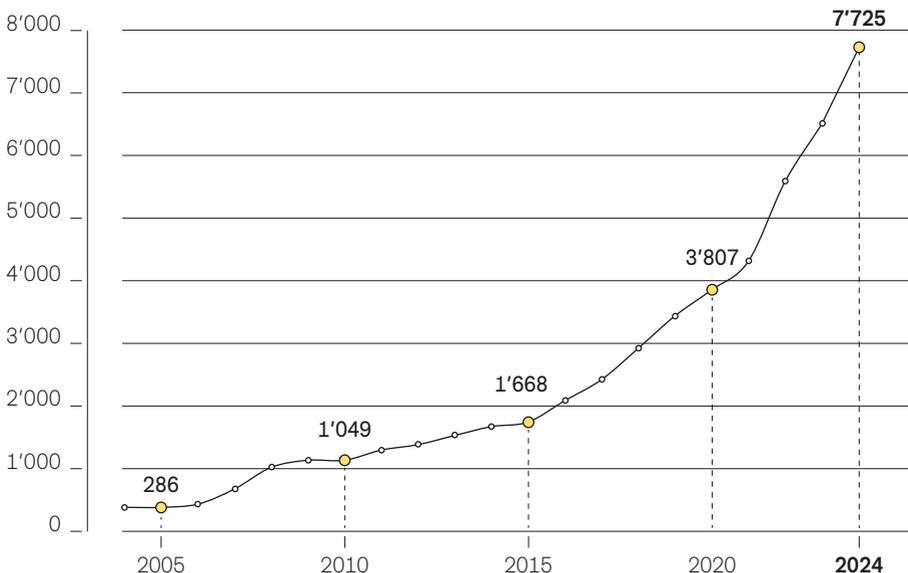
Subvention pour les vélos électriques



Stationnement vélos

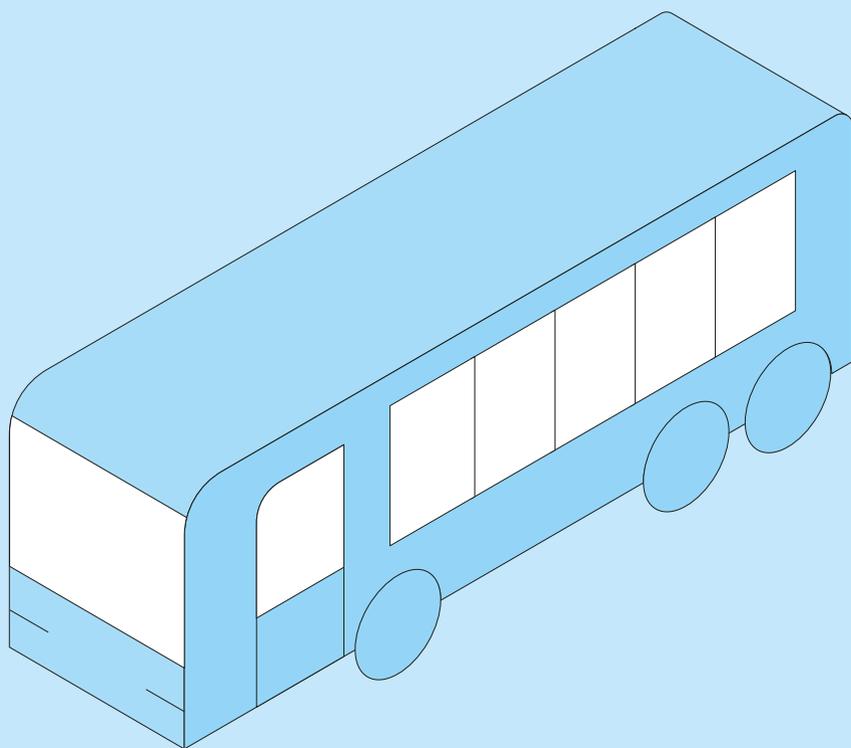
En 2024, l'offre de stationnement pour les vélos a augmenté de 19%, avec la création de 1'237 nouvelles places cette année.

Nombre de places pour vélos

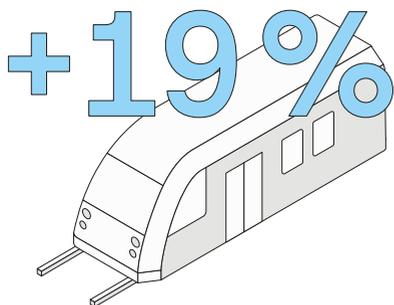


TRANSPORTS PUBLICS

En 2024, 74 % des voyageuses et voyageurs
ont été transportés en véhicules électriques.



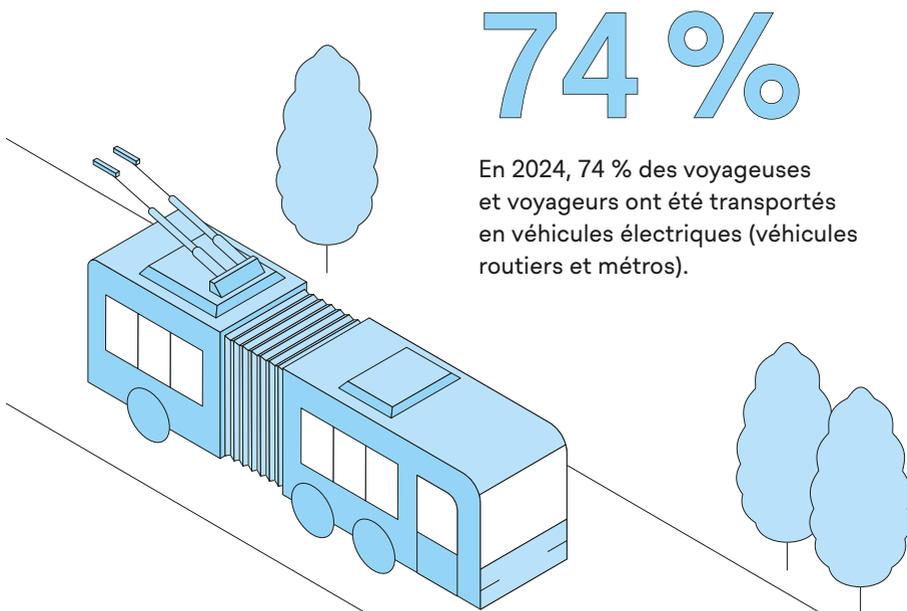
Réseau tl en 2024



L'offre en transports publics des tl a augmenté de 19%* depuis 2015.

* Sur la base du nombre de places offertes multipliées par le nombre de km produits.

Électrification de la flotte de bus



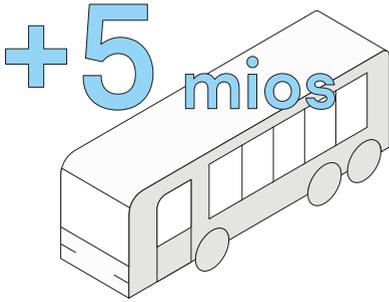
En 2024, 74 % des voyageuses et voyageurs ont été transportés en véhicules électriques (véhicules routiers et métros).



Prolongement de la ligne 3

Les trolleybus relient la gare de Lausanne au quartier de Maillefer au Mont-sur-Lausanne sans changement.

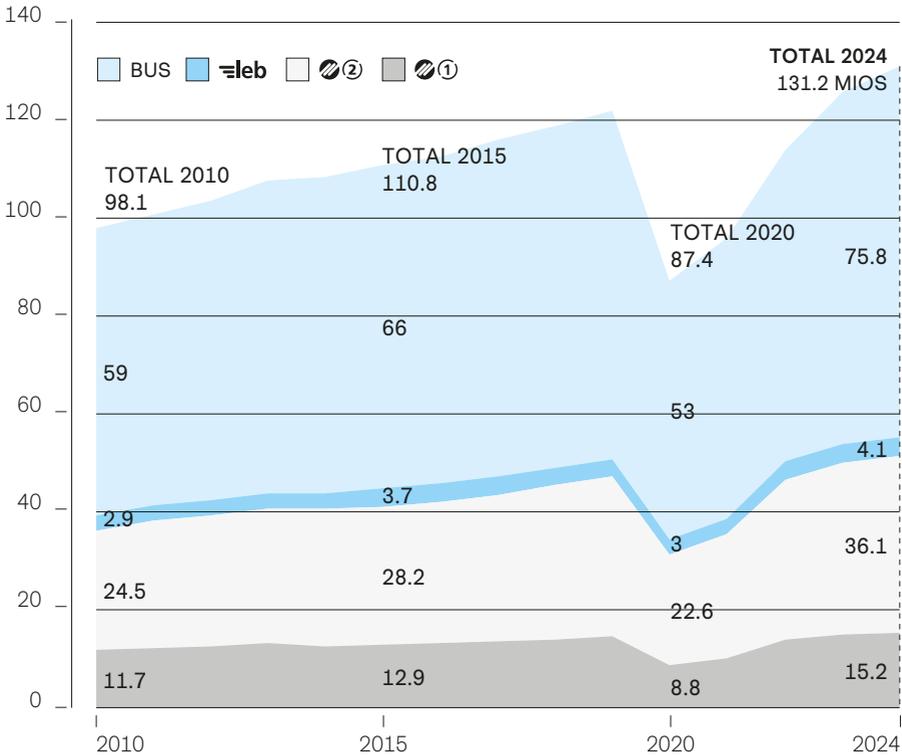
Fréquentation des transports publics



En 2024, les tl ont transporté 5 millions de voyageuses et voyageurs supplémentaires, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2023.

Fréquentation annuelle : tl et leb (en mios)

SOURCE : TL



Quelques succès de fréquentation des lignes de bus

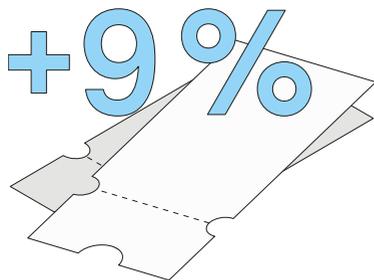
SOURCE : TL



* Même avec les travaux du tram sur le tronçon du parcours, l'affluence pour la ligne 7 progresse fortement.

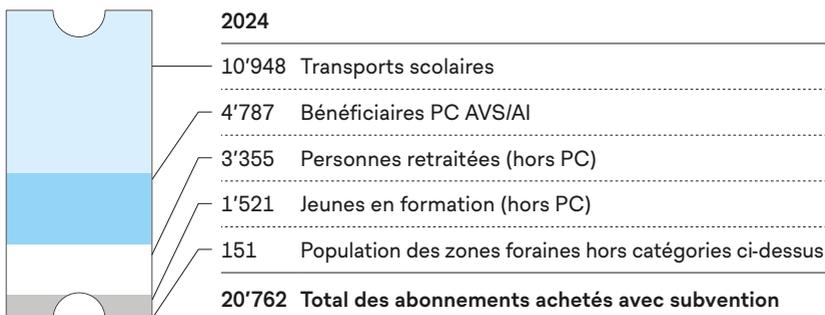
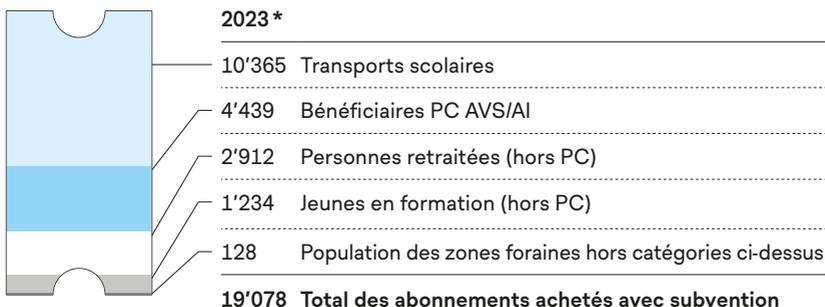
** Le prolongement de la ligne 3 en septembre 2024 a vu la fréquentation augmenter de 9% quelques semaines après sa mise en service.

Subvention



Le nombre d'abonnements de transports publics acquis avec subvention a augmenté de 9 % entre 2023 et 2024.

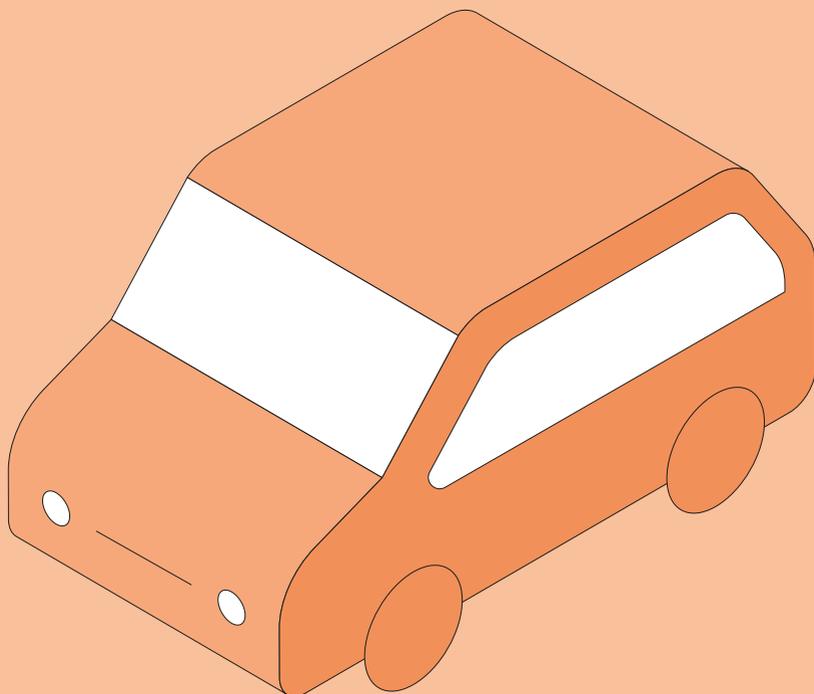
Abonnements achetés avec subvention



* Les totaux diffèrent légèrement de la 9^e édition de l'Observatoire en raison d'une harmonisation des différentes catégories avec des subventions prises en charge par les différents services de la Ville.

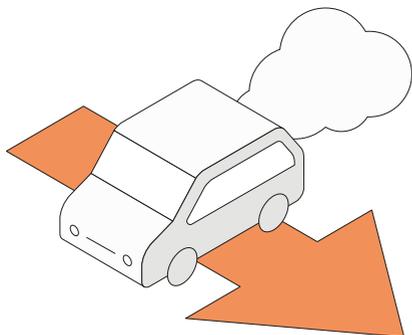
VOITURES (TIM*)

En 2024, Lausanne est devenue la deuxième ville avec le taux de motorisation le plus bas parmi les plus grandes villes suisses.



* Transports Individuels Motorisés.

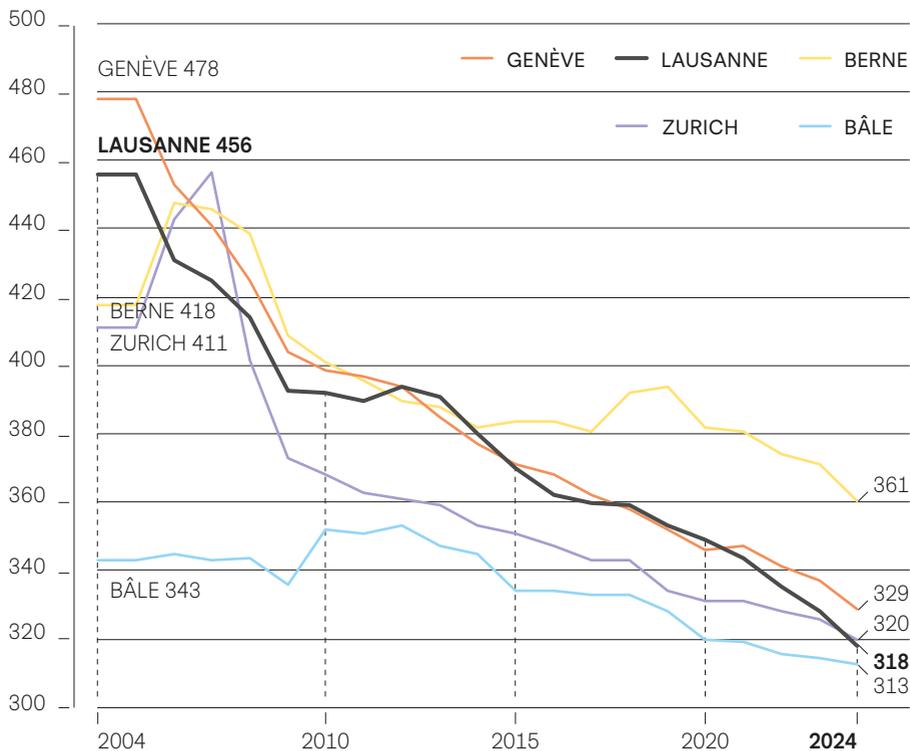
Taux de motorisation



En 2024, Lausanne est devenue la deuxième ville avec le taux de motorisation le plus bas parmi les plus grandes villes suisses.

Comparaison du taux de motorisation entre grandes villes suisses : nombre de voitures pour 1'000 habitantes et habitants (2024)

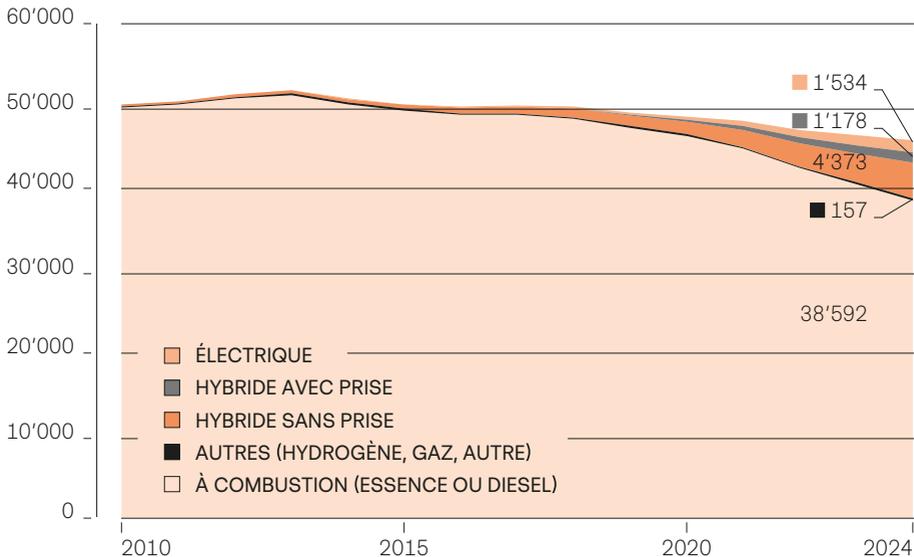
SOURCE : OFS



Types de carburant

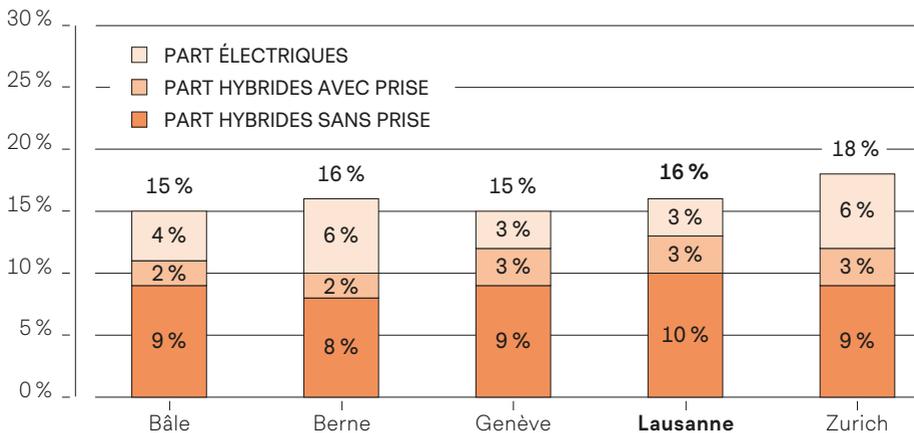
Immatriculations selon le type de carburant (voitures de tourisme, Lausanne)

SOURCE : OFS



Part des véhicules électriques et hybrides sur le total de voitures immatriculées en 2024

SOURCE : OFS



Zones modérées



En 2024, les zones modérées représentent 57% des rues en zone urbaine.

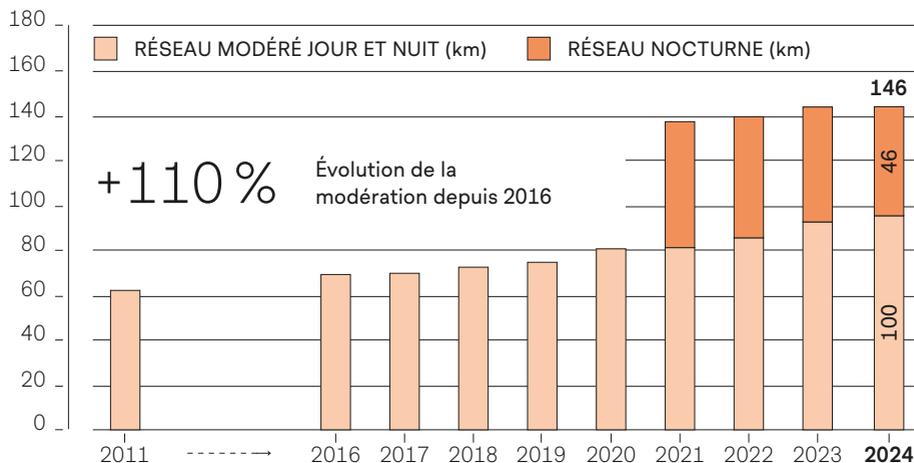
Les zones modérées sont des zones 30, des zones de rencontre, limitées à 20 km/h, ou des zones piétonnes.

Rues en zone urbaine avec une modération des vitesses en 2024

	Longueur voirie	Part voirie
Réseau modéré de jour et nuit Zones piétonnes, zones de rencontre, zones 30, zones 30 sur axe	100 km	57%
Réseau modéré de nuit	146 km	83%

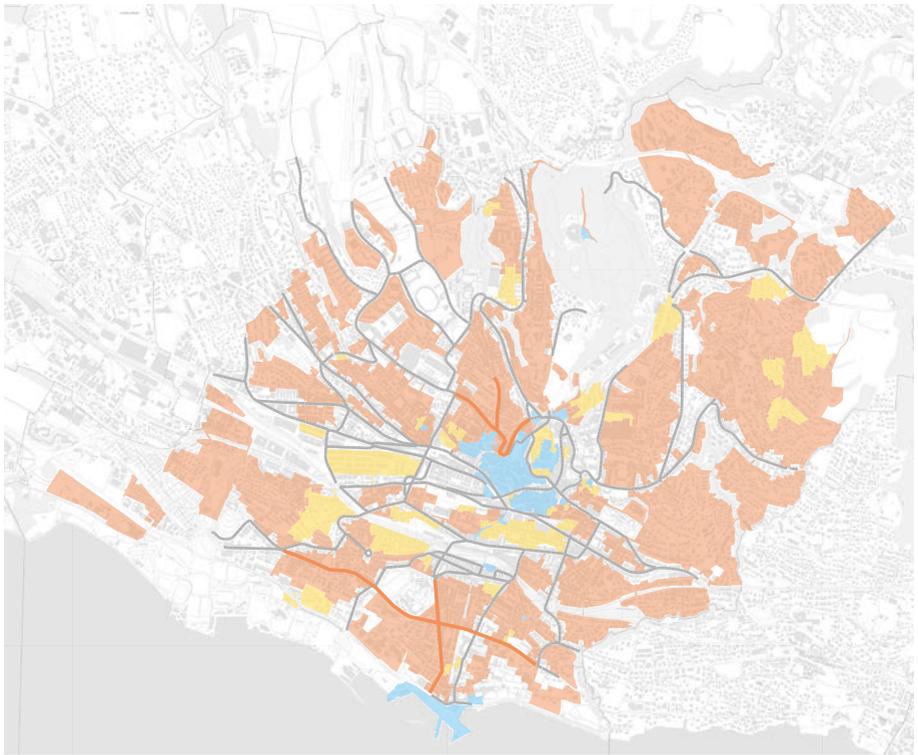
Dans les zones foraines, il y a 8 km de réseau modéré supplémentaires.

Développement du réseau modéré en zone urbaine



En 2024, la modération s'est concentrée sur la réduction du réseau nocturne afin de renforcer un réseau modéré, fonctionnant à la fois de jour et de nuit.

Emplacement des zones modérées en zone urbaine



ZONES MODÉRÉES

■ ZONES 30 KM/H

■ ZONES DE RENCONTRE

■ ZONES PIÉTONNES

RÉSEAU ROUTIER 30 KM/H NUIT

— RÉSEAU MODÉRÉ DE NUIT

— ZONES 30 SUR AXES

PANORAMA

MARCHE

VÉLOS

TRANSPORTS PUBLICS

VOITURES (TIM)

En 2024, environ 10 km de réseau à vitesse modérée ont été aménagés.

Zones piétonnes réalisées en 2024

60 m Place du Tunnel sud

50 m Place du Tunnel nord

70 m Rue des Deux-Marchés

Zones 30 réalisées en 2024 (territoire urbain et forain)

1.8 km Avenues du Temple, de la Vallonnette et chemins du Devin et de Rovérez (sud)

1.2 km Route du Pavement (sud) et chemins de la Motte, de la Forêt et du Grandchamp

1.0 km Routes du Pavement (nord), de la Clochette (est) et avenue d'Aoste

740 m Avenue de Montchoisi

200 m Chemin du Petit-Flon

200 m Avenue du Mont-d'Or (ouest)

180 m Chemin de la Vulliette

120 m Rue des Deux-Marchés

110 m Place du Tunnel (sud)

100 m Chemin du Muveran

100 m Avenue de Tivoli (sud)

100 m Avenue de Jurigoz (barreau 8-10)

Zones 30 sur axe réalisées en 2024

800 m Avenue Frédéric-César-de-La-Harpe

500 m Rue du Valentin

400 m Avenue Alexandre-Vinet

300 m Rue du Tunnel

700 m Avenue de Cour (est)

1.2 km Avenue de Cour (ouest)

Zone modérée

Dans le secteur Chailly-Temple, la sécurité des piétonnes et piétons a été améliorée.



Stationnement

Les places de stationnement à usage public représentent 28 % de l'offre totale de stationnement.

Stationnement public et privé disponible au 31.12.2024

Le territoire lausannois (hors zones foraines) comprend :

97'821 places de stationnement dont :	70'867 places privées
	26'954 places à usage public, dont :



7'464 places zones bleues
disponibles pour les macarons*



389 places zones blanches gratuites
disponibles pour une durée de 3h à 4h max.



5'694 places payantes
disponibles pour une durée de 30' à 4h max.
dont 3'580 places accessibles aux macarons*



1'992 places dans des Parkings-Relais (P+R)
qui donnent accès aux zones Mobilis 11 et 12
dont 567 places accessibles aux macarons*



3'248 places longue-durée (PLD)
situées souvent en périphérie qui permettent un stationnement plus long
dont 1'416 places accessibles aux macarons*



8'167 places privées à usage public
(par exemple : Parking Riponne, Parking du Centre, etc.)



* 13'027 places de stationnement accessibles aux macarons.

Mais aussi :



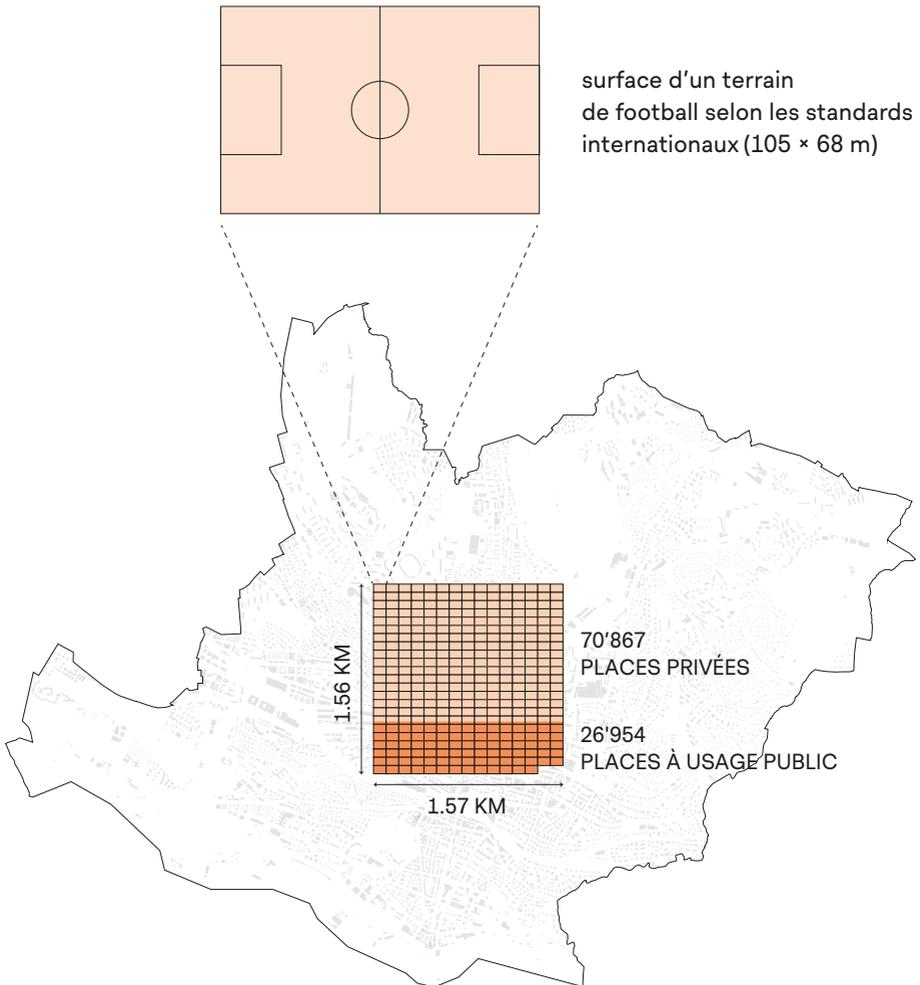
128 places PMR



270 places livraisons

Occupation du domaine public

La surface dédiée au stationnement public et privé représente l'équivalent de 343 terrains de football.



Évolution du trafic journalier

Pour observer l'évolution du trafic en ville, les comptages se réalisent sur les voitures et autres TIM qui entrent et sortent d'une zone (appelés *Cordon ville* et *Cordon centre*) ou qui franchissent une ligne établie arbitrairement (appelée *Écran centre*).

Pour les voitures qui traversent le *Cordon ville* et l'*Écran centre*, les comptages se font, d'une part, en comptant les véhicules circulant sur l'autoroute et, d'autre part, sans compter les véhicules circulant sur l'autoroute.



Cordon
Franchissement d'une poche / zone



Écran
Franchissement d'une ligne

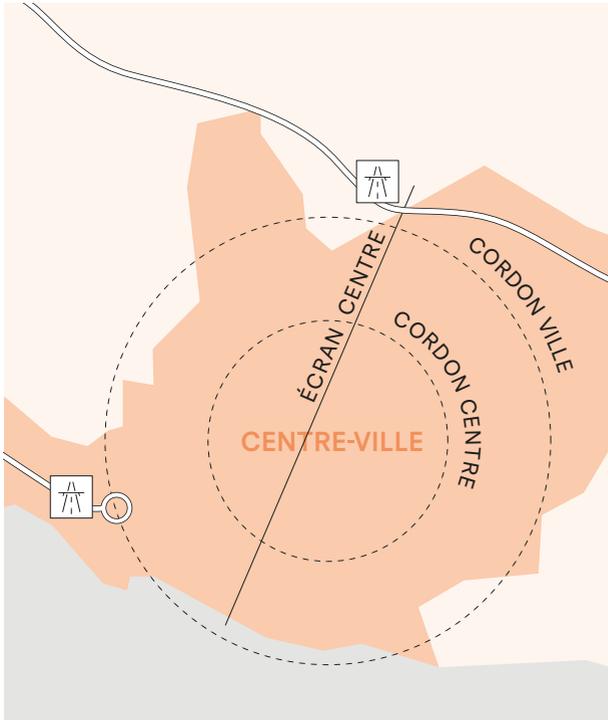


Ville uniquement



Ville y compris autoroute

Comparaison entre 2014 et 2021



CORDON CENTRE



-12%

Baisse importante du trafic

CORDON VILLE



-9%



-8%

Baisse importante du trafic malgré une légère hausse sur l'autoroute (3%)

ÉCRAN CENTRE



-14%



-7%

Baisse importante du trafic malgré une légère hausse sur l'autoroute (3%)

Taux d'occupation et distances parcourues

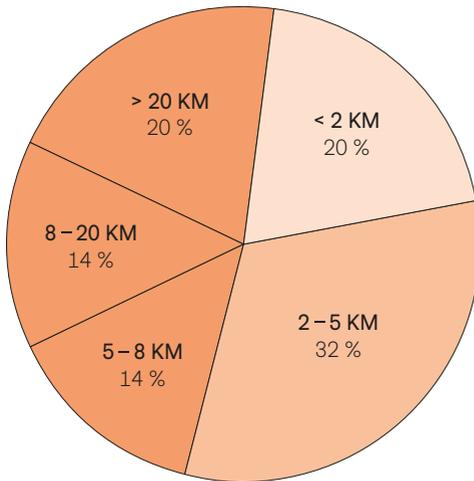


Dans l'agglomération aux heures de pointe, le taux d'occupation moyen par voiture est de 1.25 personne.

Cela signifie que dans plus de 80 % des véhicules, il n'y a qu'une seule personne à bord.

Distances* parcourues en transports individuels motorisés

SOURCE : MRMT 2021



20 %

des trajets en transports individuels motorisés (voitures, motos, etc.) sont inférieurs à 2 km.

Alternative : la marche à pied

52 %

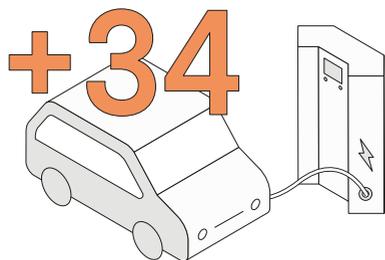
des trajets en transports individuels motorisés (voitures, motos, etc.) sont inférieurs à 5 km.

Alternative : le vélo

* Calcul selon la distribution des étapes.

Un trajet peut comprendre une ou plusieurs étapes (ex : être déposé en voiture à la gare, puis trajet en train → deux étapes.)

Bornes électriques

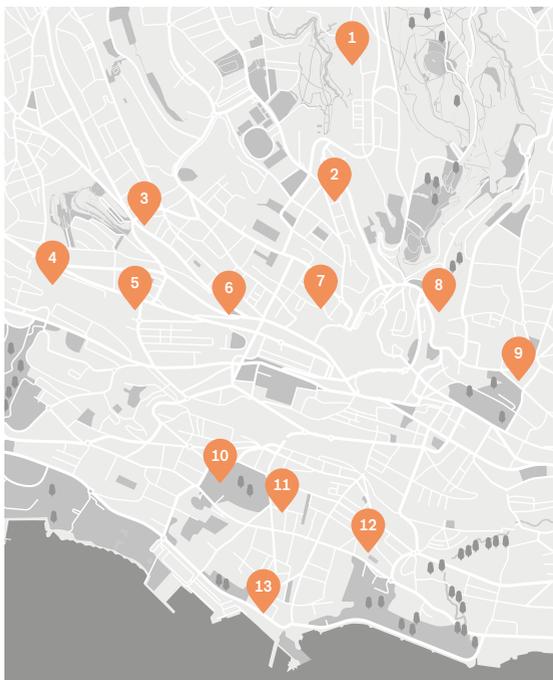


En 2024, 34 nouvelles bornes de recharge électrique à destination des macarons ont été mises en service. Elles sont réparties dans 9 stations.

Ces bornes mises en service en 2024 complètent les 4 précédentes stations mises en service l'année passée.

Parmi les 72 bornes de recharge de la Ville de Lausanne, 50 sont réservées aux usagers de macarons. Elles sont réparties dans les 13 stations ci-dessous.

- 1 Ch. d'Entre-Bois 36
- 2 Rue de la Borde 42
- 3 Av. de la Chablière 12
- 4 Ch. de Renens 41
- 5 Ch. des Retraites 15
- 6 Rue École-de-Commerce
- 7 Rue Pré-du-Marché
- 8 Rue de l'Industrie 9
- 9 Av. de la Dôle 9
- 10 Av. du Mont-d'Or 9
- 11 Av. Édouard-Dapples 19
- 12 Av. des Acacias 16
- 13 Ch. Auguste-Pidou 8



Il existe une centaine d'autres bornes publiques proposées par différentes entités, notamment à l'intérieur des grands parkings privés à usage public (Riponne, Mon Repos, Ouchy, etc.).

Ville de Lausanne
SIL nativa®

AVERTISSEMENT
VOTRE CARTE AVEC
DES MOINS D'ÉNERGIE

1. Vérifier votre solde
2. Vérifier la date d'expiration de votre carte
3. Vérifier la date d'expiration de votre abonnement

2. FAITES LE PLEIN
AVEC VOTRE CARTE

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.



SCANS POUR
A COMMERCE



Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.



REGLER LE
STATIONNEMENT

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

Information importante :
Le paiement par carte est soumis à un
prélèvement de 2,5% de frais de service.

FAITES LE PLEIN
DE BONNE ÉNERGIE

Notre énergie est 100% renouvelable et
respectueuse de l'environnement. Elle
contribue à rendre notre ville plus saine.
www.lausanne.ch/sil

3



Borne de recharge pour voiture électrique

Sources

Ville de Lausanne

Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP)

Services industriels Lausanne (SiL)

Corps de Police

Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

Service des écoles et du parascolaire

Autres

Statistique Vaud, État de Vaud

Office fédéral de la Statistique (OFS)

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Lausanne Région

Crédits photos

- P. 15 Ascenseur de Montelly: © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 17 Réaménagement de la place du Tunnel: © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 21 Aménagement cyclable: © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 23 Vélobox: © Ville de Lausanne – Sarah Wisard
- P. 27 Prolongement de la ligne 3: © Transports publics de la région lausannoise (tl)
- P. 37 Zone modérée: © Ville de Lausanne – Mathilde Imesch
- P. 43 Borne de recharge pour voiture électrique et hybride: © Ville de Lausanne

Éditeur Ville de Lausanne
Service de la mobilité et de l'aménagement
des espaces publics (MAP)
Rue du Port-Franc 18 | 1003 Lausanne
+41 21 315 54 15 | map@lausanne.ch

Tirage 50 exemplaires
Graphisme Plates-Bandes communication

Juin 2025 – 10^e édition



Ce document est disponible sur
lausanne.ch/observatoiremobilité